



CROS
ALSACE

COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF D'ALSACE

Maison des Sports
4 rue Jean Mentelin
BP 95028
67035 STRASBOURG CEDEX 2

Téléphone 03 88 26 94 83
Télécopie 03 88 26 94 93
Courriel crosaS1@mds67.fr
Site internet <http://www.crosa.com>

Nos réf : JMHB/MW/2015-078

Destinataires :

- Présidents des Ligues / Comités Régionaux
- Présidents des Comités Départementaux du Bas-Rhin
- Présidents des Comités Départementaux du Haut-Rhin

Strasbourg, le 27 juillet 2015.

Madame, Monsieur le Président,

Le « Label Sport Santé du CROSA » option maladies chroniques est attribué à un club sportif ayant une pratique adaptée et un cadre formé à l'accueil des publics fragiles.

Après la 1^{ère} session en 2014/2015 qui a regroupé 18 cadres, le CROSA remet en place une formation « Sport Santé option maladies chroniques » pour la saison 2015/2016. Cette formation s'adresse aux cadres salariés des clubs et aux cadres bénévoles des clubs souhaitant accueillir des personnes atteintes de maladies chroniques en lien avec les réseaux de santé de l'ARS.

Cette formation se déroulera sur 4 journées de 7 heures (de 9h00 à 17h30) aux dates suivantes

- samedi 26 septembre 2015
- samedi 17 octobre 2015
- samedi 07 novembre 2015
- samedi 28 novembre 2015

A l'issue de la formation le club sera labellisé « Sport Santé CROSA » et répertorié comme tel par nos partenaires de la santé. Cette formation peut être prise en charge par l'OPCA-AGEFOS. Le CROSA fait la demande pour l'ensemble des candidats éligibles (est éligible toute association qui cotise à l'AGEFOS). La participation des candidats sera fonction de la prise en charge de l'AGEFOS. Afin de régler cette situation financière, le dossier doit être présenté à l'AGEFOS le 24/08/15. Aussi je vous demande de nous retourner le bulletin d'inscription pour le 18/08/15 délai de rigueur.

Recevez, Madame, Monsieur le Président, mes meilleures salutations sportives.

Yves EHRMANN
Co-Président de la Commission Sport Santé Bien-Etre

⇒ merci de transmettre à vos clubs

PJ : le bulletin d'inscription